

PLU de Remouillé : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 9 décembre 2020

Le document d'urbanisme en vigueur à Remouillé (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 23 janvier 2020. Il délimite 87 zones, dont 10 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 9 décembre 2020.

- Le PLU de Remouillé s'applique dans sa version du 23 janvier 2020.
- Il délimite 87 zones : 10 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 54 agricoles (A) et 21 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Remouillé occupe le rang 94 par le nombre de zones délimitées : 4 zones de plus que la médiane du département (83 zones).
- 111 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Remouillé depuis 2013, pour 103 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	87 zones
Zones urbaines (U)	10 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	54 zones
Zones naturelles (N)	21 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	REMOUILLE
Version du	23 janvier 2020
Partition GPU	DU_44142
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_44142/62bb3499265a93355638465c73fa06cb/44142_reglement_20200123.pdf

Les risques naturels et technologiques à Remouillé

Risques majeurs recensés	Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Rupture de barrage, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	7 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	25 décembre 1999
Péril de la dernière reconnaissance	Mouvement de Terrain
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Potentiel radon	Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/remouille-44142>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UAc, UAi, UB, UEa, UEb, UEc, UL

Nomenclature des zones à urbaniser

1AU, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

44142

Code postal

44140

Intercommunalité

CA Clisson Sèvre et Maine Agglo

Département

Loire-Atlantique

Région

Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

87 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

87 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

87 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

La Planche (4,0 km)

46 zones

Aigrefeuille-sur-Maine (4,5 km)

55 zones

Saint-Lumine-de-Clisson (5,1 km)

83 zones

Saint-Hilaire-de-Clisson (5,9 km)

101 zones

Vieillevigne (7,7 km)

57 zones

Maisdon-sur-Sèvre (9,1 km)

101 zones

Gorges (9,3 km)

143 zones

Monnières (9,8 km)

64 zones

Château-Thébaud (10,0 km)

47 zones

Clisson (11,2 km)

85 zones

Saint-Fiacre-sur-Maine (12,0 km)

82 zones

Gétigné (13,5 km)

73 zones

La Haie-Fouassière (13,9 km)

199 zones

Boussay (16,9 km)

151 zones

Haute-Goulaine (17,7 km)

207 zones

Montbert (7,3 km)

157 zones

Geneston (11,1 km)

2 zones

Le Bignon (11,4 km)

160 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/remouille-44142>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.